

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Les décisions du conseil municipal en bref

Lors du conseil municipal du jeudi 6 juillet, les élus ont abordé divers sujets.

L'aménagement des futurs lotissements (près de La Bazonnaire) Les Frênes et La Vallée, ainsi que des relevés topographiques doivent être faits. Une étude complémentaire se fera au printemps.

Dans le cadre de l'extension de la bibliothèque, il convient de conclure l'avenant travaux concernant le lot n° 8 : électricité, chauffage, ventilation avec le rajout d'une armoire électrique plus l'alimentation pour un montant de 1 468 € HT. À noter la réfection dallage avec une démolition de la dalle existante de 8 cm, remplacée par une dalle armée de 13 cm soit une plus value de 6 465 € HT.

Pour l'aménagement « Micro Folies », deux montants ont été

réactualisés pour la fourniture matériel informatique (33 746 €) et 8 764 € pour une partie mobilier.

Le plan de financement a été ajusté : une dépense de 42 507 €, l'auto-financement de la commune est de 10 607 €.

Des factures impayées de restaurant scolaire et loyers communaux ont été admises en non-valeur, soit 4 901 €. La commune adhère à la fondation du patrimoine et au CAUE.

Des dates à retenir : 29 juillet, cinéma plein air ; 4 août, une soirée sous les chênes ; 12 au 22 août, fermeture au public de la mairie ; 18 août, soirée du patrimoine ; le 23, passage du tour cycliste Poirou-Charentes ; le 3 septembre, une journée des associations ; le 7 septembre, conseil municipal.